

RAPPORT MENSUEL AU 30 SEPTEMBRE 2025





Henriette Le Mintier

Fradin

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : - chercher à obtenir, sur la nériode de placement recommandée de 4 ans minimum une performance liée à l'évolution du marché des obligations à haut rendement en sélectionnant les émetteurs majoritairement privés et - mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	11,46 M€		
VL part I	11 132,42 €		

Caractéristiques du FCP

				_
Composition d	e l'in	dicateur	de	référence*

Ice Bofa Merrill Lynch Eur High Yield Bb-B Constrained	100%
Tr€	100%

* Depuis le 5 septembre 2023

Carac	téri	stiqı	ues
Date	de c	réat	inr

Date de création	25/06/2019
Date de 1ère VL de la Part	26/06/2019
Durée minimale de placement	> 4 ans
recommandée	> 4 alls
Classification AMF	Obligations internationales
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Eligible au PEA	Non
Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne

Quotidienne	
Cours de clôture	
FR0013403680	
LBGBFXI FP	
www.lbpam.com	
CACEIS Fund Administration	

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire

Heure limite de passage d'ordre	Néant		
Ordre effectué à	Cours inconnu		
Souscription initiale minimum	3 000 000Euro		
Décimalisation	1/100 000ème de part		

13h00

Frais de gestion et autres coûts 0,3546% TTC Actif net administratifs et d'exploitation

20.00% de la surperformance nettes de frais de gestion fixes. réalisée par le FCP par rapport à la progression réalisée, sur la Période de Calcul considérée, par un fonds fictif réalisant une performance égale à celle de . l'indicateur de référence, ajustée des souscriptions/rachats dans le

FCP. Commission de souscription Néant Commission de rachat Néant

Commissions de surperformance

MORNINGSTARTM **EUR High Yield Bond**



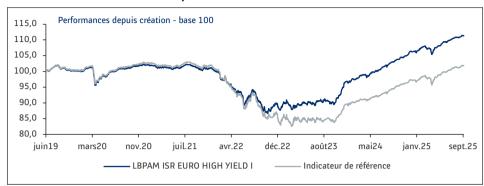
NOTATION QUANTALYSTM **Obligations Monde** Diversifiées



PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 30 septembre 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	4,66%	0,43%	7,30%	26,82%	10,14%	11,32%
Indicateur de référence	4,73%	0,60%	6,78%	17,93%	-0,02%	1,52%
Ecart	-0,06%	-0,17%	0,52%	8,88%	10,16%	9,81%
PERFORMANCES ANNUELLES		2024	2023	2022	2021	2020
OPC		9,85%	10,40%	-12,66%	-1,61%	2,14%
Indicateur de référence		8,48%	8,01%	-17,90%	-1,55%	2,53%
Ecart		1,37%	2,39%	5,24%	-0,06%	-0,39%
PERFORMANCES ANNUALISÉES			1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC			7,30%	8,24%	1,95%	1,73%
Indicateur de référence			6,78%	5,65%	0,00%	0,24%
Ecart			0,52%	2,59%	1,95%	1,49%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	2,28%	1,93%	3,44%	3,51%	3,41%
Volatilité de l'indicateur de réf.	2,94%	2,29%	4,28%	4,19%	3,97%
Tracking error	1,03%	0,97%	2,21%	1,87%	1,70%
Ratio de Sharpe	2,56	2,45	1,51	0,10	0,16
Ratio d'information	-0,39	0,54	1,17	1,05	0,88
Bêta	-	0,77	0,69	0,75	0,78
Données calculées sur le pas de valorisation.					
		Plus forte perte	Début de la plus forte	Fin de la plus	Délai de

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque
Votatilite	(mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.

Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark

historique

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Perte maximale depuis création

Le mois de septembre a confirmé la résilience de l'économie mondiale. En Europe, l'indice PMI composite s'est légèrement amélioré à 51,2, traduisant une activité économique en expansion. Toutefois, les dynamiques restent contrastées entre les secteurs et les pays : l'Allemagne bénéficie d'un secteur des services robuste, tandis que la France continue de souffrir d'une incertitude politique persistante. Cette situation a d'ailleurs conduit l'agence de notation Fitch à abaisser la note souveraine française à A+. Ce déclassement n'a cependant eu qu'un impact limité sur les marchés, le spread français à 10 ans restant stable autour de 80bp, signe que le risque était déjà largement anticipé. Par ailleurs, La BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés, estimant que sa politique monétaire reste bien calibrée dans un contexte d'inflation proche de sa cible. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a abaissé ses taux de 25bp, invoquant le ralentissement du marché du travail observé ces derniers mois, malgré l'accélération de l'inflation sous-jacente à +2,9 %. Par ailleurs, la croissance au deuxième trimestre a surpris à la hausse à 3,8%, portée par une consommation des ménages et des investissements privés soutenus. Côté marchés, les courbes de taux se sont aplaties des deux côtés de l'Atlantique, avec une baisse notable des rendements longs. Les spreads de crédit ont repris leur resserrement après l'élargissement observé en août, tant sur l'Investment Grade (-6bp) que sur le High Yield (-15bp). L'activité primaire est restée particulièrement soutenue, avec des niveaux records atteints en septembre, portée par une forte demande des investisseurs et une grande diversité d'émetteurs, qu'ils soient bancaires, corporate high vield ou américains.

Après une réduction du risque durant l'été, le fonds s'est réexposé en septembre. Le crédit à haut rendement a notamment atteint un point haut sur l'année, en hausse de 17 points de pourcentage par rapport au mois dernier. Cette augmentation s'est faite via des obligations corporate mais aussi des financières subordonnées (Tier 2, AT1), et grâce à une participation active au marché primaire, où les conditions de refinancement sont particulièrement attractives pour les émetteurs. Notons en outre la hausse significative de l'exposition aux obligations hybrides, dont Veolia, EDF, Vodafone, et Evonik qui sont venus émettre des dettes perpétuelles avec succès sur le marché primaire. Enfin, le fonds a arbitré sa couverture en CDS iTraxx Main (IG) au profit de l'iTraxx Xover (HY), offrant une couverture plus efficiente. La duration taux a été allongée et notre position vendeuse sur le spread français/allemand a été clôturé.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

665 jours

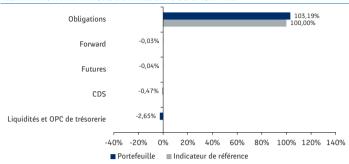
21/10/2022

04/08/2021

100% Ice Bofa Merrill Lynch Eur High Yield Bb-B Constrained Tr €

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

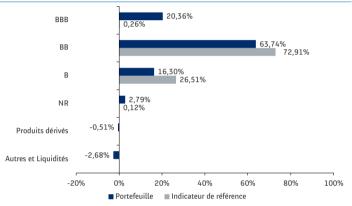
Nombre de titres en portefeuille	85
Sensibilité *	3,79
Duration *	3,47
Rendement actuariel *	4,65%
Maturité moyenne en date de prochain call *	3,91 ans
Notation moyenne *	BB

Indicateurs calculés "au pire" sauf indication contraire

PRINCIPALES CONTRIBUTIONS À LA SENSIBILITÉ

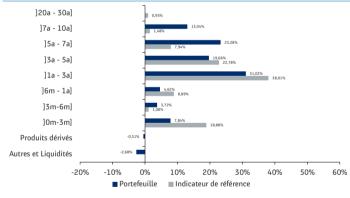
Libellé	Contribution à la sensibilité	% de l'actif net
ELEC DE FRANCE TR	0,43	1,74%
ASR NEDERLAND NV TR	0,13	1,85%
SOGECAP SA TR	0,13	1,80%
CAIXABANK TR	0,13	1,75%
COMMERZBANK AG TR	0,10	1,88%

RÉPARTITION PAR NOTATION AGGREGEE LONG TERME EN % DE L'ACTIF NET *



Algorithme de Bâle.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE L'ACTIF NET * calculée en date du prochain call



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ÉMETTEUR EN % DE L'ACTIF NET *



Peut comprendre des titres callable dont la première date de call est passée.

EXPOSITION NOTATION LONG TERME/ SECTEUR (EN CONTRIBUTION A LA SENSIBILITÉ ET EN % DE L'ACTIF NET) *

	AAA	AA	Α	BBB	<bbb< th=""><th>NR</th><th>NA</th><th>Total</th><th>% de l'actif net</th></bbb<>	NR	NA	Total	% de l'actif net
Finance	-	-	-	0,79	1,02	-	-	1,81	48,08
Bien de consommation non-cycliques	-	-	-	0,06	0,30	0,00	-	0,35	13,17
Communications	-	-	-	-	0,45	-	-	0,45	10,76
Industrie	-	-	-	-	0,31	-	-	0,31	10,34
Biens de consommation cycliques	-	-	-	0,05	0,15	0,07	-	0,28	9,10
Services aux collectivités	-	-	-	0,08	0,56	-	-	0,64	7,23
Matériaux de base	-	-	-	-	0,09	-		0,09	2,73
Diversifié	-	-	-	-	0,03	-	-	0,03	0,90
Technologie	-	-	-	-	0,03	-		0,03	0,90
Produits dérivés	-	-	-	-	-	-	-0,20	-0,20	-0,51
Autres et liquidités	-	-	-	-	-	-		-	-2,68
Total	-	-	-	0.98	2,94	0.07	-0,20	3.79	100.00

Classification Bloomberg - niveau 1 / réalisé sur l'exposition globale.

* Réalisé par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités regroupe les liquidités et les OPC non traités par transparence.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.



RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

PROFIL GREAT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	6,92
Score GREaT moven pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	6.67

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux. Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT



Encourager la diffusion des meilleures

pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.



Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.



Développement des Territoires

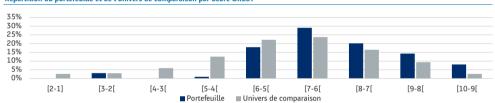
Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

> Type de comparable Univers de comparaison

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable
G - Gouvernance Responsable	6,24	93,6%	5,82	98,4%
R - Gestion Durable des Ressources	7,13	93,6%	6,00	98,3%
E - Transition Energétique	6,73	93,6%	6,03	98,3%
T - Développement des Territoires	6,35	91,8%	5,89	88,0%

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
ELECTRICITE DE FRANCE	2,8%	10,00	12,6%	31,7%	23,8%	31,9%
MERCIALYS SA	1,8%	10,00	19,8%	25,6%	33,8%	20,9%
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA SA	0,9%	10,00	8,1%	30,9%	30,1%	30,9%
EDP SA	0,9%	10,00	8,1%	30,9%	30,1%	30,9%
MUNDYS SPA	1,7%	9,25	8,6%	35,4%	26,9%	29,0%

LBP AM



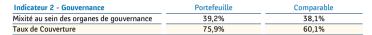
RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	40,5%	10,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	35,0%	22,6%
Taux de Couverture	100.0%	100.0%



HISTORIOUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1





Portefeuille

Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure	
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI,ASSET4,GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	Average % Of Women in Board	

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lboam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des articites en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.